

EPCC Scène Nationale du Grand Narbonne
CONSEIL D'ADMINISTRATION 9 DU 28/05/2026

DELIBERATION N°2026-9

OBJET : VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, à 10h, les membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle Scène nationale du Grand Narbonne, se sont réunis à Narbonne, sous la présidence de Mme Emma BELLOTTI, sur une convocation en date du 18 mai 2026.

Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :

Pour l'Agglomération du Grand Narbonne

- Mme Emma BELLOTTI
- Mme Anhès SAUZEL-MARY, représentée par Mme Marie-Laure BOYER-CORCUFF ayant pouvoir
- Mme Evelyne RAPINAT
- Mme Catherine GOUIRY, représentée par Mme Evelyne RAPINAT ayant pouvoir
- Mme Marie-Laure BOYER-CORCUFF
- M. Bernard DEVIC
- M. Joël HERNANDEZ
- Mme Lola JACQUET

Pour l'Etat

- M. Marc DANIEL, représenté par Mme Silvy CASTEL ayant pouvoir
- M. Christopher MILES, représenté par M. Frédéric BOURDIN ayant pouvoir

Pour la Commune de Narbonne

- Mme Aurélie AGUERA

Pour le département de l'Aude

- M. Patrick FRANÇOIS
- Mme Maria CONQUET, représentée par M. Patrick FRANCOIS ayant pouvoir

Pour les personnalités qualifiées

- Mme Laure SERRANO
- M. Pierre-Antoine DEVIC

Pour les Représentants du personnel

- M. Denis ROUGE
- M. Xavier TOSI

Membres excusés :

- M. Yves PENET

Membres absents :

- M. Alain BUCQUET
- Mme Marie REVERDY
- M. Alban NAVARRO

- M. Vincent DOURLET

Etaient invités (sans voix délibératives) :

M. Fabien BERGES, M. Grégoire BRIANCON, Mme Catherine SANZ, Mme Manuelle PELLISSIER, M. Ghislain DUVERDIER, Mme Isabelle VANDERHOFT, Mme Laetitia D'AMICO

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Exposé des motifs

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement, Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 25 avril 2024, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « SCENE NATIONALE DU GRAND NARBONNE » ;

Vu les statuts de l'EPCC dans ses articles 10 et 11 relatifs aux attributions du Conseil d'administration, du Président du conseil d'administration.

Le budget primitif de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne pour l'exercice 2025, adopté le 19 décembre 2024 et modifié les 26 juin 2025, le 18 novembre 2025 et le 23 janvier 2026, s'équilibrait en dépenses et en recettes et en mouvements budgétaires à la somme de 3 788 046,36 € répartis entre section de fonctionnement pour 3 495 421,85 € et investissement pour la somme de 292 624,53 €

Le compte administratif de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne pour l'année 2025 est conforme au compte de gestion et se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 476 260,28 €

Recettes : 3 402 889,49 €

Deficit 2025 : - 73 370,79 €

Résultat cumulé : 21 389,18 €

Section investissement :

Dépenses : 257 803,81 €

Recettes : 110 232,10 €

Deficit 2025 : - 147 571,71 €

Restes à réaliser en dépenses : 28 206,58 €

Restes à réaliser en recettes : 60 000 €

Résultat cumulé : 5 846,24 €

L'établissement n'a pas contracté de dettes ni constitué de provision pour risques

Vote

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le compte administratif du budget de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne dressé pour l'exercice 2025 par l'ordonnateur

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration

DECIDENT

D'approuver le compte administratif du budget de l'EPCC Scène nationale du Grand Narbonne dressé pour l'exercice 2025 par l'ordonnateur, ce dernier étant conforme au compte de gestion.

Fait et délibéré à Narbonne le, 28/05/2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Présidente de l'EPCC « Scène nationale du Grand Narbonne »

